

L'Etat

I. Introduction au problème de l'Etat.

Qu'est-ce qu'un Etat ? On peut le définir comme l'autorité souveraine qui s'exerce sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire déterminé.

En tant qu'autorité souveraine, **il exerce cette autorité à travers un ensemble d'institutions** : d'abord le **gouvernement, c'est-à-dire l'exécutif**, ensuite **les parlements, c'est-à-dire le législatif**, les tribunaux, c'est-à-dire le judiciaire, mais aussi la police, l'armée, l'école et la totalité des ministères. **En tant que souverain, il est l'autorité la plus haute dans la société. Rien n'est supérieur à l'Etat. C'est pour marquer cette pré-éminence que ce nom commun porte une majuscule, unique exception en français, comme si l'Etat était une personne et que le mot Etat était son nom propre.**

L'Etat a pour réalité cet ensemble d'institutions. Etat dérive du latin *status*, du verbe *stare*, qui signifie se tenir debout, être installé, tenir ferme, qu'on retrouve en allemand dans le verbe *stehen*. *Status*, cela désigne ce qui est mis en place par une décision, ce qui est institué. J'ai parlé d'institutions, c'est précisément ce *status* qu'on retrouve dans le mot institution. L'analyse étymologique permet de comprendre le lien étroit entre Etat et institution, qui est à saisir en plusieurs sens :

1. **L'Etat est institué, ce n'est pas une réalité naturelle**, c'est une réalité conventionnelle, et cette convention qui institue l'Etat, c'est le contrat social.
2. **L'Etat est ce qui institue, il pose un ordre juridique, le droit positif**, il est aussi ce qui institue la société et l'aide à tenir grâce à son autorité.
3. **L'Etat est lui-même composé d'un ensemble d'institutions.**

Il faut ensuite remarquer que **l'Etat ne désigne pas une réalité qui aurait toujours existé**. On dit que l'Etat a pour but de faire fonctionner la société, faire tenir ensemble tous les individus qui la compose, comme s'il ne pouvait pas y avoir de société sans Etat. En réalité, **les anthropologues nous montrent qu'il y a encore aujourd'hui des sociétés tribales, surtout en Afrique, qui ne reconnaissent l'autorité d'aucun Etat**. C'est vrai aussi pour l'Occident, si on remonte avant la Renaissance. A cette époque émergent les grands Etats qui s'identifient à des nations, par exemple l'Etat français. Mais dans l'Antiquité, le pouvoir politique ne passe pas par un Etat. L'unité politique, c'est la cité, c'est-à-dire une réalité concrète, une vie communautaire qui caractérise une tribu avec ses traditions et sa culture spécifique. Ces petites sociétés se régulent elles-mêmes de manière traditionnelle sans avoir besoin d'un Etat.

Pendant le Moyen-Âge, il n'y a pas non plus d'Etat à proprement parler. Le pouvoir est féodal. Le pouvoir est celui du seigneur local sur les serfs, fondé sur l'hérédité, et les liens entre seigneurs et vassaux, seigneurs et chevaliers, sont de contrats de type privés, d'individu à individu, il n'y a pas cette personne morale abstraite, supérieure à la vie sociale, qu'est l'Etat.

L'Etat apparaît progressivement à la Renaissance, et dans les siècles qui suivent, avec la centralisation du pouvoir sur tout le territoire dans les mains d'un roi, donc à travers le développement de la monarchie absolue. **En France, l'Etat acquiert sa pleine réalité avec le règne du roi soleil, Louis XIV. Selon une anecdote célèbre, il apparut en avril 1655 devant le parlement de Paris, âgé de seulement dix-sept ans, et lance cette formule : « l'Etat, c'est moi ! ».** Ici, la puissance morale qu'est l'Etat parvient à s'incarner dans un seul homme, **le Roi, monarque de droit divin**, qui tient son pouvoir de Dieu même et n'a de compte à rendre qu'à Dieu.

Quelle est la spécificité de cette organisation politique par l'Etat ?

C'est qu'elle est plus complexe, plus élaborée que les formes simples que sont celles de la tribu, de la cité, ou bien des rapports féodaux. Ces pouvoirs traditionnels sont des pouvoirs locaux, concrets, qui correspondent à des populations restreintes en nombre et réunis sur un territoire lui-même peu étendu alors que l'Etat répond au besoin d'unir un peuple qui s'est considérablement développé et dispersé sur une grande étendue de territoire.

Mais le pouvoir change lui-même de statut. Le pouvoir du clan, de la tribu, de la cité répondent au sentiment d'appartenir à une même communauté culturelle et ethnique. C'est une réalité concrète, qui est tangible. **L'Etat, lui, est une réalité abstraite, c'est une personne morale, mais on ne peut pas la rencontrer dans la rue cette personne : il a la réalité d'une idée.** La tribu ethnique est un donné de la nature et de l'histoire, l'Etat, lui ne l'est pas : **il est une construction rationnelle et conventionnelle.** C'est un **artifice**, un moyen trouvé par les hommes pour résoudre un problème vital.

On avait commencé d'en parler en évoquant le contrat social chez Rousseau mais il faut y revenir. **Cette idée que le fondement de l'Etat est une première convention, n'a pas été inventée pas Rousseau lui-même : c'est issu de tout un courant de pensée politique qu'on appelle le contractualisme, qui remonte au 17^{ème} siècle, chez Hobbes, puis chez Locke, puis chez Rousseau, et qui se poursuit encore aujourd'hui chez plusieurs philosophes politiques américains.** On va partir du fondateur de ce type de pensée, **Hobbes**, pour voir quelle est la nécessité de l'Etat et quel est son pouvoir.

Il s'agit de penser la nécessité de l'Etat à partir de l'hypothèse de ce que serait une humanité sans Etat. C'est l'hypothèse de l'état de nature (sans majuscule).

Un état où chaque homme mène une existence individuelle parfaitement indépendante. Il est **parfaitement libre** de faire tout ce qui lui plaît sans avoir de compte à rendre à personne. C'est donc d'abord un état de liberté.

Ensuite, en cet état, **tous les hommes sont égaux.** Il n'y a pas d'homme assez fort pour dominer tous les autres, et établir un pouvoir politique. Même l'homme le plus faible du monde aura toujours le moyen de tuer le plus fort, en s'alliant avec d'autres hommes, en faisant preuve de ruse, en l'attaquant dans son sommeil. **L'état de nature, c'est donc un état d'égalité entre les hommes.**

Le résultat de cette égalité, c'est la **défiance**. Chacun de nous veut conserver sa vie. Pour cela, il a autant de chance d'y réussir que les autres, puisque nous sommes tous égaux. Donc, personne n'est suffisamment supérieur pour ne pas avoir à craindre les autres. Personne n'est en sécurité. Dès qu'il s'agit de m'approprier un bien, comme de la nourriture ou une grotte, pour pouvoir vivre, ce bien peut m'être ôté par un autre. **L'état de nature, c'est un état de concurrence entre les hommes, où nous sommes tous ennemis.**

Le résultat de cette défiance généralisée, c'est que les hommes sont obligés de s'attaquer. Comme j'ai peur d'être attaqué par l'autre, je dois attaquer le premier. Au quotidien, nous vivons dans l'état civil, nous n'avons pas peur des autres car nous savons que normalement, ils ne nous attaqueront pas, car il y a une puissance publique qui les punirait pour cela. Mais dans l'état de nature, il n'y a pas de puissance publique. Dès que je croise un autre homme, il peut m'agresser, me tuer, je n'ai aucune assurance qu'il ne le fera pas.

Hobbes a une formule célèbre pour décrire cela : *homo homini lupus*. « L'homme est un loup pour l'homme ».

Et puisque je peux moi aussi l'attaquer, et qu'il a peur d'être attaqué, on peut même se douter que par méfiance, l'autre homme va se sentir menacé et tenter d'attaquer le premier. Pour assurer sa sécurité, chacun, dès qu'il voit un autre homme, doit le tuer le premier.

Par conséquent, chacun doit attaquer tous les autres par la violence pour s'imposer. **C'est un état de guerre, la guerre de chacun contre chacun. Tout homme est en guerre contre tous les autres hommes.** Cf. texte de Hobbes.

Le résultat, c'est que **tout homme ne peut mener qu'une existence misérable**. Il est voué à la **solitude**, alors que tout homme a besoin d'amis, et cherche et à trouver un autre être avec lequel se reproduire. Tout homme est **pauvre**, aussi bien matériellement que culturellement, puisque les richesses matérielles et intellectuelles ne sont possibles que par un travail en commun. Tout homme vit dans **la peur constante de la mort**, qui peut survenir à tout instant. Cet état est insupportable : tout homme cherche d'abord à conserver sa propre vie, mais dans cet état, il ne peut pas la conserver, il est constamment menacé de la perdre. Ce qui fonde la volonté de sortir de l'état de nature, c'est donc l'intérêt personnel : la volonté d'être assuré de sa propre existence, et de pouvoir jouir des richesses matérielles et intellectuelles qui permettent d'avoir une existence confortable.

Le problème est donc de savoir **comment mettre fin à la guerre de chacun contre chacun**, comment mettre fin à la violence. La réponse à ce problème, c'est **l'Etat**.

L'Etat a d'abord pour fonction d'assurer la paix et la sécurité entre les individus.

Le problème est de savoir comment mettre fin à la violence entre des individus à peu près égaux, qui ont tous les moyens de s'entre-tuer. L'unique moyen, c'est de **rompre l'égalité : établir un pouvoir unique, supérieur à tous les autres, qui va pouvoir tenir tout le monde en respect par une violence supérieure à toute violence individuelle.**

L'enjeu de l'Etat, c'est la violence, savoir qui doit pouvoir exercer légitimement la violence sur les individus. Si chacun l'exerce soi-même pour se défendre, on ne sort pas de la guerre. Si personne ne l'exerce, alors rien ne nous assure que les autres ne vont pas nous attaquer, on reste dans la situation de défiance dont on a parlée. Il faut cette puissance capable d'exercer une violence sur tous les individus pour les empêcher de s'attaquer les uns les autres. La fonction essentielle l'Etat, c'est cette violence. L'argument principal des adversaires de l'Etat consiste à dénoncer les violences exercées par l'Etat contre les individus, par exemple les violences policières contre des manifestants. Mais en disant cela, ils ne comprennent pas que **la raison d'être de l'Etat, c'est la violence. Un Etat qui ne serait pas violent ne serait même pas un Etat puisqu'il n'aurait aucun pouvoir. La violence d'Etat est donc nécessaire à l'Etat, elle n'est pas contingente.**

Cette idée a été reprise au XXème siècle par le sociologue **Max Weber dans *Le savant et le politique*** à travers la formule célèbre selon laquelle ce qui est la définition même du pouvoir de l'Etat, c'est « **le monopole de la violence physique légitime** ».

Cette formule dit bien la violence **légitime** : évidemment qu'il y a des violences physiques dans la société qui ne sont pas le fait de l'Etat, il y a des agressions, des meurtres, mais elles ne sont pas légitimes. S'il n'y avait pas ces violences dit Weber, il n'y aurait pas de raison d'être pour l'Etat. **Il faut qu'il y ait de la violence pour que l'Etat soit nécessaire pour les vaincre, en leur opposant sa propre violence, la seule légitime.**

Il n'est pas le seul à être violent, mais il est le seul à pouvoir l'être de manière légitime : il peut confisquer des biens, il peut emprisonner et il peut condamner à mort.

Comment s'articule le pouvoir de l'Etat ? Traditionnellement, on distingue trois pouvoirs :
Le pouvoir **exécutif** : c'est le pouvoir d'administrer la société, c'est la fonction du gouvernement.

Le pouvoir **législatif** : c'est le pouvoir de légiférer, d'établir les lois qui doivent régler la société.

Le pouvoir **judiciaire** : le pouvoir de juger les individus, de les punir, s'ils n'obéissent pas à l'Etat.

On avait étudié le rapport entre la force et le droit, et l'on avait vu que **le droit sans la force n'est rien. Cette force au service du droit, qui permet d'appliquer le droit, c'est la violence physique légitime exercée par l'Etat.** Sans recours possible à la violence, l'exécutif, le législatif et le judiciaire ne seraient même pas des pouvoirs.

Maintenant, **le problème majeur que pose la notion d'Etat, c'est de savoir s'il permet véritablement d'instaurer un régime de liberté, et à ce moment là, on peut le considérer comme légitime, ou bien s'il est un moyen d'oppression des individus, s'il n'est qu'un moyen de défendre les intérêts d'une minorité et alors il devient un pouvoir illégitime qu'il faudrait faire disparaître.**

On va d'abord étudier un premier modèle du pouvoir de l'Etat, c'est **l'absolutisme**, c'est-à-dire l'Etat comme **pouvoir absolu**. On verra ensuite, les critiques possibles de l'Etat au nom de la liberté individuelle et ensuite la possibilité de réconcilier cette liberté avec l'Etat, puisque c'est cela l'enjeu fondamental d'une réflexion sur l'Etat.

II. L'absolutisme : du pouvoir absolu de l'Etat à l'Etat totalitaire.

a. L'Etat : le Léviathan.

On est parti de la description par Hobbes de l'état de nature comme une guerre de chacun contre chacun qui maintient tous les hommes dans la misère. Le problème est comment sortir de cet état ? La solution, c'est **l'établissement d'un Etat par une convention, qui est le contrat social, un Etat qui par le monopole de la violence va pouvoir instaurer une paix durable entre les individus et leur permettre de travailler ensemble.**

Voyons en quoi consistent ce contrat et cet Etat d'après Hobbes. Cf. chap. 17.

La première phrase présente la solution : il faut réussir à établir un pouvoir commun qui empêchera les hommes de s'attaquer mutuellement, qui assurera la sécurité.

Le problème, c'est de savoir comment passer de la multiplicité à l'unité, comment passer d'une multiplicité de volontés différentes à une seule volonté, comment passer d'une multiplicité de forces en guerre à une seule force supérieure à toutes les autres qui imposera la paix.

Naturellement, les hommes sont égaux. Il faut, contre la nature, par une convention, introduire de l'inégalité pour que la paix soit possible.

Pour cela, il faut désigner un homme ou une assemblée d'hommes. Un homme, cela veut dire un roi. Une assemblée d'hommes, cela veut dire un petit groupe d'aristocrates. Mais en réalité, les deux reviennent au même, puisque un roi a besoin d'une cour d'aristocrates à son service, et une assemblée d'aristocrates doit, pour fonctionner se donner un chef, donc un roi.

Quelle est la fonction de ce roi ? Il doit tenir le rôle de la personne qui le désigne, c'est-à-dire de la totalité des individus.

Ce qui est important, c'est cette notion de **personne** comme rôle à jouer.

Persona, en latin, c'est le masque que portaient les acteurs de théâtre. *Per-sonare*, c'est parler à travers.

Aujourd'hui, on parlerait plutôt de **personnage**.

Il faut **désigner un homme pour qu'il joue un rôle : son rôle, c'est de jouer le personnage de tous les individus qui entrent en société.** Cela veut dire que quand il agit, ce ne sera pas lui qui agit, mais tous ceux qui lui ont confié leur rôle, quand il juge, ce ne sera pas seulement lui qui juge, mais tous ceux qui lui ont confié leur rôle.

Le souverain, c'est un personnage au sens étymologique du terme : quand il parle, ce n'est pas lui qui parle, c'est la totalité des sujets qui parle à travers sa voix.

Pour qu'un Etat soit possible, tous les individus doivent accepter **ce transfert de rôle** : chacun doit **reconnaître comme siens tous les actes et toutes les paroles du souverain.** Il doit considérer ces actes et ces paroles comme s'il en était l'auteur.

Cela signifie que les individus, pour sortir de l'état de nature, doivent **accepter de sacrifier à l'Etat leur individualité.** La cause de la guerre de chacun contre chacun, c'est que tous les individus ont leur volonté individuelle, leur jugement individuel, qui sont différents les uns des autres et sont concurrents. **La seule manière de passer du multiple à l'un, d'avoir une seule volonté qui dirige, c'est que les individus sacrifient leur volonté individuelle, sacrifient leur jugement individuel et considèrent que la volonté individuelle du souverain n'est pas une volonté individuelle, c'est la volonté de tous. Ils se soumettent entièrement et sans condition à un roi.**

C'est possible par une convention de chaque individu avec tous les autres. C'est une multiplicité de contrats individuels où on se promet réciproquement de s'abandonner au profit du même roi. Si quelqu'un s'abandonne à roi et que les autres ne le font pas, alors il a perdu sa liberté pour rien, car les autres demeurent libres de l'attaquer à n'importe quel moment. **Il faut que tous acceptent ce pacte, sinon il n'y a pas d'Etat possible.**

Hobbes donne la formule : **autoriser un homme, lui abandonner entièrement le droit de se gouverner soi-même, à la condition que les autres en fassent autant.**

Ici, ce qu'il faut comprendre, c'est ce que veut dire autoriser les actions du souverain.

Il faut **distinguer l'auteur et l'acteur,** exactement au sens où l'on prend ces termes au théâtre.

L'acteur, c'est celui qui agit sur la scène. Mais pourtant, l'auteur de ces actions, ce n'est pas l'acteur, c'est l'écrivain, le dramaturge qui a écrit la pièce.

Pour la fondation de l'Etat dans le pacte social, c'est la même chose.

Les individus sont les auteurs, et l'Etat est l'acteur. Cela renvoie à l'idée qu'on a vue de transfert de rôle et de personne. L'Etat agit en vue d'assurer la sécurité des individus selon ce qui lui semble nécessaire, mais **les individus doivent se considérer comme les auteurs de toutes les actions de l'Etat** : ils ont abandonné complètement la volonté individuelle au profit de celle de l'Etat. **Considérer que quand l'Etat agit, je suis l'auteur véritable de son action, c'est cela que veut dire « autoriser toutes ses actions ».** C'est cela qui est le fondement du pouvoir de l'Etat, l'unification des forces de chacun en une seule force gigantesque auquel nul ne peut résister. Hobbes prend l'image du Léviathan pour le décrire.

Le Léviathan, à ses yeux, c'est l'Etat. Léviathan, cela vient de l'ancien testament, c'est un monstre marin gigantesque et surpuissant. L'Etat est le véritable Léviathan, car il est la puissance dont les hommes ont besoin pour instaurer la paix entre les hommes en leur inspirant la terreur : **l'Etat possède un pouvoir absolu sur les individus, il est tout puissant, il peut tout, aucun individu ne peut lui échapper : il peut leur prendre leurs biens, les enfermer, les torturer, les tuer.** Du coup, face à cette puissance, tous ont intérêt à respecter ses lois, à se tenir tranquille, donc à ne pas attaquer les autres. Tant qu'il n'y pas de terreur, la guerre de chacun contre chacun ne peut pas être abolie.

D'où la définition de l'Etat qui conclut le texte.

Cette personne, celui qui l'a en dépôt, le roi, est le souverain. Tous les autres sont ses sujets.

Les conséquences du contrat qui institue l'Etat, c'est que **les individus ont tout abandonné à l'Etat**. Ils n'ont plus le droit de changer la forme du gouvernement **et ils n'ont plus le droit de désobéir à l'Etat**, quoi qu'il commande, ils ne peuvent plus s'affranchir du monarque. Ils ont convenu que tout ce que fera le souverain, ils en seront eux-mêmes les auteurs, par conséquent ils n'ont pas le droit de le critiquer, pas le droit de vouloir de le changer, sinon ils ne seraient pas cohérents avec eux-mêmes. **Tout ce que fait l'Etat, c'est eux qui le font, la volonté de l'Etat, c'est leur volonté. S'opposer à l'Etat, c'est s'opposer à eux-mêmes. Par conséquent, le souverain seul s'occupe des affaires politiques, les sujets n'ont pas à s'en occuper.**

Nul n'a le droit de s'opposer à l'Etat, quoi qu'il fasse, donc l'Etat a le droit de tout faire, il n'y a aucune limite à son pouvoir, c'est un pouvoir absolu, non seulement en fait par sa force, mais aussi en droit. Le souverain a tous les droits et il doit réunir en son unique personne tous les pouvoirs politiques : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire pour les faire coïncider ensemble selon une volonté unique, la sienne, en vue d'assurer la paix et la sécurité dans la société.

Son pouvoir est absolu, cela doit être aussi entendu au sens **étymologique** du terme.

L'absolu, c'est le contraire du relatif. Être relatif, c'est être lié à quelque chose. Être absolu, c'est ne pas être lié. Absolutus, c'est délié.

L'Etat souverain jouit d'un pouvoir absolu parce qu'il n'est pas **lié par le pacte social**. Ce sont les individus qui se lient mutuellement par contrat en désignant un homme qui sera le souverain, mais **le souverain, lui, n'est pas contractant. Ce sont les autres qui ont abandonnés leur volonté par le contrat, pas lui : lui il conserve sa volonté, comme avant. Son pouvoir est absolu, ça veut donc dire qu'il n'est lié par rien, il n'est obligé par rien.** Les sujets ont des obligations vis-à-vis de l'Etat, parce qu'ils doivent lui obéir sans condition, mais l'Etat n'a aucune obligation vis-à-vis des sujets. **Il ne peut pas être obligé par une loi, puisque la loi, c'est lui. Il est délié des lois : c'est lui qui fait et défait les lois selon son vouloir, donc il n'est pas soumis aux lois, ce sont les lois qui lui sont soumis.** On ne peut pas soumettre l'Etat à la loi. L'Etat n'a pas à obéir aux lois. Ce qui vaut pour le pouvoir législatif vaut pour l'exécutif et pour le judiciaire. **On ne peut pas contraindre l'Etat à quoi que ce soit. La contrainte physique, c'est la police ou l'armée qui l'impose, mais la police c'est l'Etat, l'armée, c'est l'Etat. On ne peut pas traîner l'Etat devant les tribunaux, car la justice, c'est l'Etat, c'est lui qui juge, donc il ne va pas se condamner lui-même.**

Mais pourquoi les individus accepteraient-ils de se sacrifier pour un Etat qui possède un pouvoir absolu sur eux ? On peut objecter immédiatement que la condition du sujet est misérable, il doit obéir sans réfléchir, il n'a pas son mot à dire, il a perdu sa liberté.

Hobbes répond d'avance à cette objection : **entre deux maux, il faut choisir le moindre**. Soit on reste dans l'état de nature, qui est un état misérable, soit on accepte le pouvoir absolu de l'Etat. **Et le moindre mal, c'est celui de l'Etat**. Bien sûr, dans l'état de nature, nous sommes parfaitement libres, mais nous ne pouvons pas en jouir car nous sommes constamment menacés de mort par les autres et il est impossible d'acquérir des richesses. **Il faut sacrifier sa liberté à l'Etat pour qu'il assure la paix et permette le développement des activités économiques par lesquels les individus s'enrichissent. A défaut d'être libre, ils jouissent de la sécurité et de la prospérité.** Ici, la fin justifie les moyens : la sécurité et la prospérité justifient le pouvoir absolu de l'Etat sur les individus.

Cet Etat au pouvoir absolu dont nous parle Hobbes, c'est tout sauf une construction de l'esprit. A son époque, cela renvoie aux monarchies européennes, par exemple la **monarchie absolue** en France, celle de Louis XIV, où **le roi a droit de vie et de mort sur tous ses sujets et n'a de compte à rendre à personne**, sauf à Dieu même, puisqu'il prétend tenir son

pouvoir de Dieu, c'est pour cela qu'on appelle cela aussi une monarchie de droit divin. **Les monarchies absolues existent encore aujourd'hui** : en Arabie Saoudite, au Brunei, ou au sultanat d'Oman.

Contre une telle conception de l'Etat comme pouvoir absolu, on peut opposer l'expérience du XXème siècle, celle du **totalitarisme**. Accorder un pouvoir absolu à l'Etat mène aux horreurs du totalitarisme.

b. L'Etat totalitaire.

Le totalitarisme, c'est un phénomène propre au XXème siècle. On peut le définir comme une **dérive monstrueuse du pouvoir de l'Etat sur la société. L'Etat totalitaire, c'est un Etat hypertrophié : il absorbe tout en lui, il ne laisse rien en dehors de lui et de son contrôle.** On caractérise historiquement comme totalitaires **les Etats fascistes, nazis et socialistes.** Ca n'est pas d'abord un terme péjoratif, même si ça l'est devenu. A l'origine, ce sont les **fascistes** italiens qui ont eux-mêmes décrits leur pouvoir comme étant totalitaire. Voici ce qu'écrit **Giovanni Gentile**, qui est le grand théoricien du fascisme dans son article *Doctrines du fascisme* : « pour le fasciste tout est dans l'Etat et rien d'humain et de spirituel n'existe et il a encore moins de valeur hors de l'Etat. En ce sens le fascisme est totalitaire »

Il a été ensuite théorisé pour être dénoncé par la philosophe **Hannah Arendt**, dans un livre devenu célèbre : *Les Origines du totalitarisme*.

Normalement, l'Etat est au dessus de la société et a pour fonction de la réguler en lui imposant des lois et en les faisant appliquer par la force. Mais cela suppose qu'il y a bien une société hors de lui, qui lui fait face, et sur laquelle il doit exercer son pouvoir. Cette société, c'est ce qu'on appelle **la société civile**. Elle est avant tout composée des individus eux-mêmes, mais aussi de tous les groupes privés qui sont constitués par les individus, comme des partis, des syndicats, des entreprises, des associations, des églises... **La caractéristique de l'Etat totalitaire, c'est qu'il refuse qu'il y ait quelque chose hors de lui qu'il aurait à diriger. Il est totalitaire, parce que littéralement, il est tout. Il absorbe en lui toute la société : tous les individus sont absorbés par l'Etat.** Il n'y a plus de partis hors de l'Etat, il n'y a qu'un parti unique, dont le pouvoir se confond avec celui de l'Etat. Par exemple, dans l'Etat nazi, le pouvoir de l'Etat et le pouvoir de parti nazi ne font qu'un. **Le parti unique est au cœur de l'Etat.** Même chose dans la chine communiste aujourd'hui. Le parti communiste, c'est l'Etat. Pour devenir fonctionnaire de l'Etat chinois, il faut avoir sa carte au parti. Et l'élection du président chinois, elle se fait au congrès du parti communiste. De même, **les syndicats sont interdits**, et les groupes de travailleurs sont intérieurs au parti. Par exemple, en URSS, pour pouvoir publier un livre, il faut avoir sa carte chez les écrivains officiels du parti. Il n'y a pas d'associations non plus, il n'y a que les organisations du parti, par exemple les organisations pour la jeunesse : les jeunesses hitlériennes en Allemagne. Les églises disparaissent, ou alors elles sont organisées par l'Etat. **Les entreprises**, mêmes choses. **L'Etat totalitaire prétend gérer l'économie du pays** dans ses moindres détails. Les entreprises sont nationalisées, les paysans sont expropriés de leur terre et doivent travailler dans des fermes d'Etat. De même, tous **les moyens de communications** sont centralisés dans les mains de l'Etat. Il n'y a plus que la voix de la télévision et des journaux d'Etat. **Rien ne fait plus face à l'Etat, tous les individus travaillent directement pour l'Etat, reçoivent leurs moyens de subsistances directement de l'Etat.** **1^{er} sens du totalitarisme** donc, c'est que **l'Etat est tout.**

Le second sens en dérive, il en est la conséquence : **puisque l'Etat est tout, il peut tout**. Il est totalitaire parce qu'il possède **un pouvoir total**. Puisque tout est absorbé en lui, rien ne peut échapper à son contrôle. **Non seulement les comportements des individus sont sous contrôle permanent, mais l'idéal totalitaire est d'aller jusqu'à contrôler leurs pensées**. La **propagande** de l'Etat est **martelée** quotidiennement par les moyens de communication, et **l'école** est mise au service du régime pour élever les enfants dans le culte du chef, le culte de la personnalité où chacun doit **une obéissance inconditionnée à celui qui est à la tête de l'Etat**. Les grands exemples de ce culte, ce sont Hitler, Staline et Mao. Ou bien encore aujourd'hui, Castro, Kim il Sung ou Ho Chi Minh, Saddam Hussein.

On a vu avec Hobbes l'idée que l'Etat doit jouir du pouvoir absolu pour mettre fin à la guerre de chacun contre chacun. Un tel Etat n'est pas nécessairement totalitaire, et aux yeux de Hobbes, il ne doit pas l'être : **la monarchie absolue n'est pas un pouvoir totalitaire et elle laisse aux individus la liberté du commerce, qui leur permet de s'enrichir**. Simplement, on peut objecter à l'absolutisme que **puisque le pouvoir de l'Etat est absolu, n'a aucune borne, alors rien ne l'empêchera de devenir un Etat totalitaire**. Et l'expérience du XXème siècle nous montre bien que sans borne fixée à son pouvoir, le dirigeant veut toujours plus contrôler la société, jusqu'à qu'il se constitue en pouvoir totalitaire.

Quand on dit à Hobbes, qu'être le sujet d'un Etat au pouvoir absolu est une condition misérable, parce qu'on a perdu notre liberté, il répond, oui, on n'est plus libre, mais on jouit de la paix, de la sécurité. **Entre deux maux, il faut choisir le moindre, entre l'état de nature et la monarchie absolue, il faut choisir la monarchie absolue**.

C'est sans doute vrai, mais **l'argument ne fonctionne plus dès lors qu'on montre qu'un pouvoir absolu mène au totalitarisme. Quel intérêt pourraient avoir les individus à sortir de l'état de nature si c'est pour vivre sous un pouvoir totalitaire ?**

Hobbes évoquait la sécurité, mais l'Etat totalitaire est l'oppression même, il est l'insécurité : loin d'apporter la paix, il apporte la guerre : **il livre guerre totale à l'ennemi intérieur et chaque individu peut être soupçonné à tout instant d'être un ennemi du régime**. Et sur simple dénonciation sans preuve, sur simple soupçon, il peut être envoyé en camps de rééducation par le travail ou même exécuté. **Dans un Etat totalitaire, personne ne se sent en sécurité, tout le monde vit dans la crainte permanente de la mort**, exactement comme dans l'état de nature. On ne peut se fier à personne, les parents même se méfient de leurs enfants qui, endoctrinés par le régime, peuvent les dénoncer (cf. Georges Orwell, 1984, Big Brother, la novlangue). Et même ceux qui travaillent au sein du parti unique, ils sont régulièrement victimes des **grandes purges**. Pour éviter que les membres du parti veuillent s'élever et prendre sa place, Staline organisait régulièrement ce genre de purges où les membres les plus influents du parti communiste, ceux qui lui faisaient de l'ombre, étaient assassinés la nuit. L'Etat peut tuer n'importe qui à n'importe quel moment. **C'est donc un état d'insécurité permanente il subsiste dans cet état la même crainte permanente de la mort qui poussait les individus à sortir de l'état de nature**.

L'autre argument de Hobbes consistait à dire qu'en acceptant de renoncer à sa liberté au profit d'un monarque jouissant du pouvoir absolu, on sortait de la misère matérielle de l'état de nature, car la vie en société permet de développer le travail et le commerce et ainsi de jouir d'une vie confortable. Mais là non plus l'argument n'est pas probant **si l'Etat est totalitaire : loin d'apporter la prospérité, il s'accapare toutes les richesses**. Si des individus s'enrichissent, ils acquièrent un pouvoir qui lui échappe. Il doit donc faire en sorte que les individus restent toujours dépendants de lui, ne puissent jamais s'émanciper. Pour cela, il

impose une égalité économique entre les individus, et il interdit la propriété privée. Les individus ne peuvent jouir d'aucun bien qui leur appartienne véritablement.

Du coup, entre vivre dans l'état de nature et vivre dans un Etat totalitaire, il n'est plus certain du tout que le moindre mal soit l'Etat. Rien ne peut justifier l'Etat totalitaire.

Dans ces conditions, une pensée politique doit effectuer une critique radicale de l'Etat et envisager la possibilité d'une société sans Etat.

III. Les critiques de l'Etat.

On a vu que l'Etat demande le renoncement des individus à leur volonté particulière, c'est-à-dire de n'être plus libre, et que ce pouvoir de l'Etat peut s'exacerber jusqu'au totalitarisme. Par conséquent, une défense de la liberté doit être **une critique radicale de l'Etat et une pensée de la société sans Etat.**

Ce type de pensée émerge au 19^{ème} sous deux figures distinctes : l'anarchisme et le communisme.

a. L'anarchisme.

L'anarchisme, cela désigne un ensemble de pensées politiques qui se développent au 19^{ème} siècle et dont les grands noms sont **Bakounine**, russe, **Proudhon**, français et **Stirner**, allemand.

Les anarchistes sont des libertaires, c'est-à-dire des défenseurs de la liberté. La valeur absolue, c'est la liberté de l'individu. Par conséquent, de ce point de vue, l'abandon de la liberté pour obtenir la sécurité et la prospérité comme le préconise Hobbes est une monstruosité. **L'Etat, en tant que négation de la liberté individuelle, est le mal absolu, il est l'ennemi à détruire par tous les moyens.**

Le principal attribut de l'Etat, on l'a vu, c'est la violence et elle s'exerce sur les individus pour les contraindre à faire ce qu'ils ne veulent pas faire. **Il est donc liberticide en son principe même. La réalité de l'Etat, c'est la violence policière exercée contre l'individu, c'est la violence de tribunaux qui condamnent à la prison ou à la mort au nom de lois qui sont celles de l'Etat, pas celle de l'individu.** A cela, on peut répondre que les lois peuvent être votées à la majorité par un parlement, mais les anarchistes répondent que la majorité, ce n'est pas l'individu. **La majorité, ce n'est pas moi. Le pouvoir de la majorité est lui aussi liberticide,** c'est pour cela que **les anarchistes refusent par principe les élections.** Les élections ne permettent pas un gouvernement libre, elles aussi anéantissent la liberté de l'individu.

La violence de l'Etat, c'est aussi l'impôt : l'impôt, c'est du vol, l'Etat se permet de prendre à sa guise les biens des individus, donc ils ne sont pas libres d'en jouir comme ils le veulent. Et enfin, la violence de l'Etat, c'est aussi **la violence de l'armée.** Non seulement l'Etat détruit la liberté individuelle, mais **il rompt la solidarité universelle entre les hommes en s'opposant à d'autres Etats : l'Etat engendre la guerre,** la souffrance, la misère des peuples. En cas de guerre, les individus de peuples différents, qui ne se connaissent pas et qui n'ont rien à se reprocher, sont contraints par les Etats de s'entre-tuer. Pensez par exemple à la guerre de 14 où des ouvriers et des paysans de tous les pays se sont entretués dans un conflit qui n'avait absolument aucun sens pour eux.

On peut répondre à cela que l'Etat ne doit pas nécessairement être injuste et liberticide. Il pourrait, si on le réforme, servir les intérêts de tous, faire le bien, défendre la prospérité, la

paix, la liberté. Autrement dit, l'Etat n'est pas nécessairement un mal, il n'est pas un mal en soi, il peut être un bien, il peut défendre des buts conformes à la morale. Mais à cela, les anarchistes ont aussi la réponse. Cf. **le texte de Bakounine**.

Il montre que **l'Etat est nécessairement un mal. Ce n'est pas contingent et il n'y a rien à espérer d'une simple réforme. Même si on le met au service de buts moraux, comme la liberté, la paix, la prospérité, la sécurité, ça ne change rien**, il n'est pas moins un mal pour autant. **La morale n'exige pas seulement qu'on fasse le bien, elle exige qu'on le fasse bien. Elle s'intéresse aux moyens, pas seulement à la fin.** Par exemple, donner de l'argent à un SDF, on peut considérer ça comme bien moralement, mais si je lui jette à la figure, ce n'est pas bien, ce n'est pas moral. Le moyen utilisé, la manière de le faire compte aussi et **si j'utilise un moyen immoral pour obtenir un but moral, la moralité de mon action est gâchée**. Par exemple, je donne de l'argent à une association qui veut construire des écoles au Sénégal. On dira que c'est moral. Mais si pour me procurer cet argent, j'ai fais du trafic d'armes, alors ça annule entièrement la moralité de mon geste. J'utilise un moyen immoral, donc c'est immoral, et on peut supposer que l'association refusera l'argent si elle apprend d'où il provient.

Bakounine tient un raisonnement semblable à propos de l'Etat. Ce que dit Bakounine, c'est que **l'Etat est un moyen. On peut bien opérer des réformes pour le mettre au service de fins morales, comme la paix, la prospérité, mais ça ne changera rien, ce moyen qu'est l'Etat reste aussi immoral qu'avant parce qu'il est liberticide**. Et puisqu'on utilise un moyen immoral, alors c'est immoral, la fin, même bonne, ne peut pas justifier un moyen immoral comme celui que constitue l'Etat.

Le pouvoir de l'Etat, c'est la force, la contrainte, donc le contraire de la liberté. De même qu'un moyen immoral annule le bien qu'il peut servir, comme dans l'exemple donné du trafic d'armes pour obtenir de l'argent pour construire des écoles, **l'Etat, par sa violence, annule les biens qu'on peut en dériver. Faire le bien en niant notre liberté, c'est un mal**, ça annule le bien qu'on prétend faire. De même que vouloir construire des écoles dans les pays du tiers monde n'autorise pas à vendre des armes, vouloir assurer la sécurité, la paix, la prospérité, n'autorise pas à nier notre liberté par l'emploi de la violence policière. Le bien, du moment qu'il est commandé, donc du moment qu'il nie notre liberté, est transformé en mal quoi qu'il arrive.

Par conséquent, **l'Etat n'est pas un mal contingent, qu'on pourrait réformer, il est un mal nécessaire. D'où la formule célèbre, « l'Etat c'est le mal »**.

Pas de réforme possible de l'Etat, **donc la seule solution, c'est la destruction pure et simple de l'Etat. Les individus doivent se révolter contre la police, contre l'armée, contre l'institution judiciaire jusqu'à leur disparition complète**.

On avait vu qu'il y a une opposition entre l'Etat et la société. Les deux se font face, et l'Etat doit être supérieur à la société pour lui imposer un ordre. **La version totalitaire de l'Etat abolit cette distinction** : l'Etat absorbe en lui la société et à proprement parler, il n'y a plus du tout de société, **l'Etat est tout. L'anarchisme, c'est la démarche inverse : c'est la société qui est tout, qui va jusqu'à abolir l'Etat**.

Anarchisme, étymologiquement, c'est l'absence de commandement.

Archè, cela désigne le principe qui commande. La monarchie, c'est l'unité (*monas*) du principe de commandement, à savoir celui du roi. « An » est une particule privative en grec, elle indique l'absence, ici l'absence de commandement.

S'agit-il de substituer à l'ordre liberticide imposé par l'Etat le désordre généralisé ?

Dans le langage courant, on parle volontiers d'anarchie, ou de situation anarchique pour désigner le désordre, mais c'est à tort.

Les anarchistes ne sont pas les promoteurs du désordre, bien au contraire. Ils ne pensent pas que les hommes doivent vivre de manière antisociale on s'opposant les uns aux autres. Simplement, ils pensent **qu'un ordre social égalitaire est possible sans Etat**.

Proudhon définit l'anarchisme par cette formule célèbre :

« **L'anarchie, c'est l'ordre sans le pouvoir** ». C'est cette formule que signifie **le symbole de l'anarchisme : le A d'anarchie dans le O de ordre**.

Comment établir un ordre sans Etat ?

Il faut d'abord que le soulèvement violent renverse tous les pouvoirs et toutes les hiérarchies, ceux de l'Etat bien sûr, mais aussi ceux de l'Eglise, ceux de la famille patriarcale, ceux du patron. **Le slogan anarchiste qui dit ce refus de se soumettre à quelque autorité que ce soit, c'est « Ni dieu, ni maître ! »**

A partir de là, **les individus doivent retrouver une liberté et une égalité totales, puisque toutes les hiérarchies et les contraintes sont abolies**. Une autre société peut émerger où les individus s'associent librement les uns envers les autres. **Les nouveaux liens sociaux doivent être librement consentis**. Les individus qui veulent vivre ensemble, s'associer, le font, en se mettant d'accord sur leur mode de vie. S'ils sont d'accord, ils vivent ensemble, s'ils ne le sont pas, ils ne s'associent pas. **A partir de ces associations se constituent des vies communautaires. L'échelon correct de la vie en société, c'est la commune**. Cette société s'ordonne d'elle-même spontanément. **Là où l'Etat impose un ordre par la contrainte, l'anarchisme pense qu'un ordre peut surgir spontanément de la libre association** des individus. La commune s'auto-organise par la **démocratie directe**. Il n'y a pas de représentants, chacun participe directement à la vie de la commune. En ce qui concerne la vie économique, les individus comprennent qu'ils ont besoin de coopérer pour produire des richesses. Du coup ils s'associent librement pour travailler ensemble, ils se mettent d'accord sans avoir besoin d'un patron pour leur imposer le travail par la contrainte : c'est ce qu'on appelle **l'autogestion. Les travailleurs gèrent eux-mêmes collectivement leur entreprise**. Ensuite, si des individus ne sont pas contents de leur sort dans une association, ils sont libres à tout moment de rompre et d'aller voir ailleurs pour s'associer avec d'autres. **Les anarchistes pensent que la violence dans la société actuelle est une révolte contre la violence de l'Etat. A partir du moment où chacun vit dans une société où il est libre, où il est égal à tous les autres et à laquelle il a librement adhéré, il n'a aucune raison d'être violent. Une telle société peut donc fonctionner sans police, sans prison, sans tribunaux, sans armée**. Ensuite, **les communes libres peuvent s'associer à d'autres communes au niveau régional, puis national et même mondial, dans des fédérations**. Mais une fédération, ce n'est pas un Etat, elle n'a ni armée ni police, c'est juste un lieu de débats où les communes libres pourront s'associer librement et passer des accords de coopération. Comme la guerre, c'est un rapport entre des Etats, si on abolit tous les Etats et toutes les armées, on rendra la guerre impossible.

Maintenant, on peut se demander quelle mesure ce n'est pas simplement **une utopie, parfaitement irréalisable ? Hobbes dirait que détruire l'Etat, c'est tout simplement retourner à l'état de nature, à l'état de guerre de chacun contre chacun, et que ça personne n'y a intérêt, quelque soit la violence que l'Etat nous fait subir**. D'un point de vue anarchiste, on pourrait demander à Hobbes comment il en est si certain, puisqu'après tout, l'état de nature, ça n'a jamais existé, il y a toujours eu des formes de sociétés dans l'histoire. Il répond à l'avance à cette objection en demandant à chacun d'observer son propre comportement : quand il sort de chez lui, il ferme sa porte à double tour, quand il part en

voyage, il prend soin de vérifier que tous les volets sont fermés, on met notre argent à la banque plutôt que de le laisser chez nous, on évite de sortir trop tard le soir, ou bien on évite certains quartiers. Et on fait tous cela, alors qu'il y a un Etat, avec une police, des tribunaux, des prisons. Hobbes dirait, imaginez ce que ce serait s'il n'y avait pas d'Etat : on serait encore mille fois plus défiants, mille fois plus hostiles, on ne pourrait pas vivre en société, ce serait la guerre de chacun contre chacun, ce serait le désordre, il n'y a pas d'ordre libre et spontané.

Simplement, **les anarchistes ont un argument pour répondre à cela : Bakounine le donne dans le texte : « L'Etat n'est point la société, il n'en est qu'une forme historique »**. Il veut dire par là que l'Etat, et on l'a vu, est une création récente dans l'histoire l'humanité, et **qu'il y a eu des sociétés sans Etat**, et même qu'il y en a encore, et qu'elles fonctionnent parfaitement. Dans les années soixante-dix, un ethnologue, **Pierre Clastres**, a publié un livre sur ces sociétés qui s'intitule *La société contre l'Etat*.

Ce sont aujourd'hui **les sociétés tribales** en Afrique, en Amazonie, et quelques unes en Asie, aussi. La société, c'est **une vie communautaire entre plusieurs familles qui vivent ensemble selon les mêmes traditions, et où le travail est organisé de manière collective**. Il n'y a pas besoin de police, ni de tribunaux, ni même d'argent, ni de contrat, ni de lois écrites. Il règne une confiance parfaite entre les individus. Parfois, il y a des disputes, mais elles sont réglées au sein même de la communauté, par la communauté, d'après les traditions et ensuite on organise des fêtes de réconciliation. Pensez par exemple aux bushmen qu'on voit dans le film *Les dieux sont tombés sur la tête*.

A ça, on ne peut pas répondre que ce sont des sociétés très différentes de nous, et qu'elles ne correspondent pas à notre culture. **En Occident aussi, on a vécu pendant très longtemps sur ce mode communautaire**. Dans l'Antiquité, il n'y a pas d'Etat grec, il y a seulement des cités. **Chaque cité a sa vie communautaire où tous vivent harmonieusement selon les mêmes traditions et où les citoyens participent directement à la vie de la cité. La police, ça n'existe pas dans la Grèce antique. L'armée non plus** : en cas de guerre, ce sont les habitants eux-mêmes qui s'organisent pour défendre la cité, mais il n'y a pas une armée qui serait séparée de la population et qui pourrait l'opprimer. **Même chose pour les tribunaux** : il n'y a pas de loi écrite, et ce sont les membres de la cité qui se réunissent pour décider du sort du criminel. **La société s'autorégule, elle n'a pas d'Etat au dessus d'elle**.

On voit donc qu'une société sans Etat, c'est tout à fait possible puisque de fait, ça existe. Mais 1. on peut quand même répondre aux anarchistes qu'on constate que ces sociétés sans Etats, ce sont des sociétés très peu développées en comparaison des nôtres, et cela à tous les points de vue, aussi bien économique qu'intellectuel. Ce type de vie communautaire ne favorise pas le progrès. **Si les sociétés occidentales ont toutes abandonnées le modèle de société sans Etat pour constituer un Etat, une force centralisée qui unifie son territoire, ce n'est pas un hasard, c'est parce que c'est un moyen au service du progrès historique, au service du développement économique et intellectuel de tout un peuple**. Il s'agit de faire se coordonner des millions d'individus sur plusieurs centaines de kilomètres carrés : ici, un Etat est nécessaire.

L'autre argument, 2. c'est de dire **qu'on ne peut pas revenir en arrière. Les sociétés sans Etats, ce sont des sociétés traditionnelles, des sociétés holistes** où ce qui est important, ce n'est pas l'individu, c'est la communauté. Par exemple, dans les sociétés tribales africaines, il n'y a pas vraiment de vie individuelle, chacun existe pour la communauté et c'est la communauté qui décide tout, même du mariage entre deux individus. **On est passé à un type de société individualiste** : aujourd'hui, **c'est l'individu qui s'affirme, qui veut être libre, décider de son sort, développer ses talents, ses richesses**. De ce point de vue, il est

inévitablement en concurrence avec les autres, d'où la guerre de chacun contre chacun dont nous parle Hobbes, et la nécessité de l'Etat.

Mais il y a un autre type de pensée qui prétend dépasser l'Etat, c'est le communisme. **Les communistes critiquent justement le côté utopique, idéaliste, optimiste, des anarchistes. Ils disent que si on abolit immédiatement l'Etat, on aboutira au chaos, et non à une société vivable.**

Karl Marx a toujours été hostile à l'anarchisme. Proudhon expose sa pensée dans un livre qui s'appelle *Philosophie de la misère*. Marx lui répond en publiant *Misère de la philosophie*. **Cette philosophie qu'il juge misérable, c'est cette pensée utopiste qui n'aboutira jamais à rien dans le réel.**

Qu'est ce que proposent les communistes concernant l'Etat ?

b. Le communisme.

D'abord, **Marx et Engels critiquent l'Etat tel qu'il existe aujourd'hui.**

Toute société est structurée selon des **oppositions entre plusieurs classes sociales**. Parmi ces classes, il y a toujours **une classe dominante et une classe dominée**.

C'est un schéma que Marx et Engels prétendent retrouver dans toute société jusqu'à nos jours, donc jusque dans la société contemporaine. Dans l'antiquité, maître et esclave, ensuite patricien et plébéien, seigneur et serfs, aristocrates et bourgeois.

Nous vivons aujourd'hui dans une société capitaliste qui est structurée par une opposition entre une classe dominante, la bourgeoisie, et une classe dominée, le prolétariat.

La bourgeoisie, cela désigne les propriétaires des moyens de productions, les capitalistes, ceux qui possèdent le capital.

Le prolétariat, cela désigne ceux qui ne sont pas propriétaires, qui n'ont que leur force de travail pour survivre. Ils doivent vendre leur force de travail à des bourgeois pour travailler sur les machines, avec leurs outils de production, mais le prolétaire ne travaille jamais pour lui, puisque les marchandises produites dans les usines appartiennent au bourgeois.

Quel est le rôle de l'Etat dans ces circonstances ? Il a une fonction idéologique.

Il faut comprendre ce que Marx appelle idéologie : **dans le domaine des idées, la bourgeoisie domine et impose ses représentations qui servent ses intérêts économiques.**

Marx dit que **l'idéologie, c'est une représentation inversée du monde**, on y voit le monde comme dans une *camera obscura*, une chambre obscure. **L'idéologie c'est le monde à l'envers, c'est un système de représentations illusoires qui vise à masquer un état de fait.**

L'idéologie est essentielle à la société, elle a des effets dans le réel, elle a des fonctions :

- **elle masque les rapports réels d'exploitation économique.**
- **elle masque et reconduit la domination**
- **elle accepte, elle veut ces rapports de domination, elle les justifie, elle fait passer la pilule.**

Marx écrit, dans sa *Critique des principes de la philosophie du droit de Hegel* cette formule devenue célèbre : « la religion est l'opium du peuple ».

La religion est bien une idéologie car elle a pour fonction de masquer, de reconduire et de justifier le rapport de domination d'une classe sur une autre. La religion justifie le pouvoir de la classe dominante, par exemple quand saint Paul dit « tout pouvoir vient de Dieu, alors obéissez à vos maîtres ».

La religion justifie la souffrance des dominés grâce à l'idée de péché originel de l'homme qu'il doit expier. Et elle éteint toute velléité de révolte en promettant le paradis, la fin de la souffrance, à ceux qui sont obéissants.

L'opium, c'est une drogue qui donne des illusions, permet de faire de beaux rêves et ainsi de supporter la souffrance.

La religion, c'est ça, elle donne l'illusion d'un paradis à venir pour permettre aux dominés de supporter la misère économique et sociale.

Le droit, c'est un bon exemple d'idéologie : il prétend défendre les citoyens à égalité. **Le droit, c'est n'est rien d'autre que la volonté de la classe dominante érigée en loi. Le droit, c'est le droit bourgeois, établi par la bourgeoisie pour défendre ses intérêts. Pour faire appliquer ce droit, il faut un instrument de répression : la police et la justice, c'est l'Etat.**

L'Etat, ce n'est rien d'autre que l'Etat bourgeois, il est au service de la bourgeoisie car sa fonction est de maintenir l'ordre par la violence physique, comme on l'avait vu. Il maintient la société en place. Mais telle qu'elle est aujourd'hui, la société est bourgeoise. Maintenir l'ordre, c'est maintenir l'ordre bourgeois, c'est servir l'intérêt de la bourgeoisie alors que l'intérêt du prolétariat serait de renverser par la violence cet ordre qui l'opprime.

L'Etat, c'est donc un facteur d'oppression, pas un facteur de liberté : il est l'instrument qui opprime le prolétariat. La police, les tribunaux, l'armée, travaillent pour le maintien de l'ordre bourgeois en réprimant les révoltes.

D'où la def. de l'Etat donnée dans *l'Idéologie allemande*.

Evidemment, **l'Etat bourgeois n'avoue pas qu'il est bourgeois, il prétend être au service de l'intérêt général. Mais ca, c'est un discours idéologique.** On l'avait vu, l'idéologie pour Marx et Engels, c'est **une représentation inversée de la réalité, qui a pour fonction de justifier l'état présent des choses pour éviter que ca change. C'est un discours au service des dominants qui leur permet de justifier leur domination tout en la masquant aux yeux des dominés. C'est un discours qui fait passer la pilule.**

Pour l'Etat, c'est l'idée que l'Etat est au service de l'intérêt général, qui transcende aussi bien les intérêts de la bourgeoisie que les intérêts du prolétariat.

Pour **Marx et Engels, c'est un mensonge, il n'y a pas d'intérêt général. Il y a une classe dominante dont l'intérêt est de laisser la société telle qu'elle est, c'est une classe conservatrice, et il y a une classe dominée, dont l'intérêt est de renverser l'ordre actuel par la violence pour instaurer une nouvelle société, c'est une classe révolutionnaire.**

Ce n'est pas nouveau : avant la révolution française, qui est la révolution bourgeoise, la classe dominante, c'était la noblesse et la classe dominée, c'était la bourgeoisie : leurs intérêts étaient inconciliables de sorte qu'il a fallu la révolution française pour trancher ce conflit : la bourgeoisie a renversé le pouvoir politique des nobles et elle a instauré une société bourgeoise, la société capitaliste.

C'est la même chose aujourd'hui : **bourgeoisie et prolétariat ont des intérêts inconciliables, incompatibles. L'Etat, il fait figure de communauté illusoire, celle du peuple en général, comme s'il n'existait pas de lutte de classes.** Mais c'est une illusion : il n'y a pas de peuple en général, il y a des classes en lutte. Il n'y a pas d'intérêt général, c'est une illusion, il n'y a que **des intérêts de classes**, intérêts incompatibles, intérêts qui sont en lutte.

Or, que fait l'Etat au nom de l'intérêt général ? Il maintient l'ordre en place par la violence. Mais ca, c'est l'intérêt de la bourgeoisie. Il ne sert donc pas l'intérêt général, il sert l'intérêt de la classe bourgeoise et il opprime le prolétariat.

Dans ces conditions, comment la liberté politique est-elle possible ?

Ici, communisme et anarchisme sont proches : **l'ennemi de la liberté c'est l'Etat, donc la liberté passe par le renversement du pouvoir de l'Etat.**

Cf. les derniers mots du Manifeste : un appel à la révolution violente.

Mais pas plus que les anarchistes, les communistes ne sont des partisans du désordre : **il ne s'agit pas d'abolir l'ordre bourgeois pour lui substituer un désordre. Il s'agit de remplacer cet ordre par un ordre égalitaire**, celui de la société communiste.

Le communisme, comme son nom l'indique, implique une mise en commun. L'oppression du prolétariat, dans la société capitaliste, vient du fait qu'une minorité, la bourgeoisie, s'est appropriée les moyens de production, que ce soient les terres pour l'agriculture, ou bien les usines et les machines pour l'industrie. Les **moyens de production relèvent de la propriété privée. C'est cela qu'il faut abolir.** C'est ce que dit le texte 2 : **le communisme, c'est l'abolition de la propriété privée.** Ca ne veut pas dire que dans une société communiste, rien ne peut appartenir à quelqu'un. La propriété privée d'une marchandise, ca ne pose pas de problème. **Il s'agit d'abolir la propriété privée des moyens de production : les moyens de production doivent être mis en commun, relever d'une propriété collective.** Ensuite les marchandises produites collectivement appartiendront à la société et devront être réparties selon les besoins de chacun. Cette société n'aura plus besoin d'Etat et donc elle sera pleinement libre.

Simplement, contrairement aux anarchistes, **les communistes refusent l'idée qu'on puisse passer directement de la société capitaliste à une société sans Etat** : c'est utopiste, irréaliste : on va à l'échec assuré. Les hommes qui ont vécu dans la société capitaliste sont égoïstes, ils ont pour habitude de défendre uniquement leur intérêt. Si on supprime l'Etat, ce sera le désordre généralisé.

Il faut donc une phase de transition : quand les prolétaires renversent l'Etat bourgeois, ils n'abolissent pas l'Etat, ils s'en emparent pour le mettre au service de leurs intérêts. C'est la dictature du prolétariat.

On voit donc que **l'Etat n'est pas oppressif ou libérateur en soi, il est oppressif quand il est aux mains de la classe dominante, mais il est libérateur dès lors que la classe dominée s'en empare.**

Le prolétariat s'empare de l'Etat pour exercer sa dictature sur la société : le but, c'est de **transformer la société pour l'amener vers une société communiste.**

Evidemment, une dictature du prolétariat, ce n'est pas un régime qui respecte vraiment le droit, puisqu'il s'agit de le transformer. C'est une dictature donc un pouvoir despotique. Marx et Engels en dressent le programme dans le *Manifeste*.

Le but de cette dictature, c'est d'en finir avec le capitalisme : on exproprie les bourgeois en centralisant tous les moyens de productions dans les mains de l'Etat. Toutes les usines sont nationalisées et toutes les terres agricoles sont collectivisées.

Il s'agit ensuite d'abolir les inégalités matérielles entre les hommes pour instaurer une société parfaitement égalitaire.

On exproprie la propriété foncière, c'est-à-dire l'immobilier, pour que les logements soient redistribués de manière égalitaire. On **instaure un impôt progressif élevé**, pour réduire l'inégalité de revenu. On abolit le droit d'héritage, pour qu'à la génération suivante, tout le monde reparte à égalité. Les émigrés, c'est-à-dire les bourgeois qui fuient par peur de la révolution, et les rebelles, c'est-à-dire ceux qui résistent à la révolution sont expropriés purement et simplement. On nationalise toutes les banques. Après cela, l'Etat peut gérer lui-même l'économie : il doit multiplier les usines, organiser l'agriculture à la manière de

l'industrie, et obliger tous les individus à travailler, y compris et surtout les bourgeois, pour que **ce travail produise une société d'abondance**.

Alors, **la société aura aboli les classes sociales, elle sera vraiment égalitaire et vraiment libre. Une société libre sans Etat deviendra possible.**

L'idée de Marx et d'Engels, c'est que la transition va se faire en douceur, progressivement **l'Etat va devenir inutile et disparaître de lui-même. On n'aurait plus besoin de l'Etat.**

C'est ce que dit la fin du texte : les classes auront disparues, il n'y aura plus que des individus égaux qui s'associent librement pour produire ensemble les richesses qui leur permettent de vivre. On n'aura plus besoin d'Etat. **L'Etat, on l'a vu, c'est un instrument au service de la classe dominante, qui lui permet de conserver sa domination sur la classe dominée. Mais le prolétariat abolit l'opposition entre les classes, il n'a pas de classe à opprimer, donc il n'a pas besoin d'Etat.** A partir du moment où il n'y a plus de classe à opprimer, et que l'Etat est un instrument pour opprimer une classe, il devient inutile, et donc il disparaît.

C'est ce que dit le texte d'Engels : en prenant le pouvoir et en centralisant les moyens de production dans les mains de l'Etat, les prolétaires abolissent l'inégalité entre classes sociales. Puisque la société est égalitaire, que tout le monde appartient à la classe des travailleurs, il n'y a plus aucune raison d'opprimer qui que ce soit, donc l'instrument de cette oppression est inutile. **En prenant le pouvoir, les prolétaires abolissent ce qui rendait nécessaire l'Etat. Il doit donc dépérir de lui-même. Il n'est pas aboli, il s'éteint.** Cela vise les anarchistes, qui veulent abolir l'Etat : on n'aura pas besoin de l'abolir : devenu inutile, il disparaîtra de lui-même. Dans une société égalitaire, où chacun y trouvera son compte, il n'y aura pas besoin d'une police pour opprimer les travailleurs, il n'y aura pas besoin de justice pour maintenir l'ordre, et surtout il n'y aura pas besoin d'armée, car cette société libre abolit la nation, elle est internationalisme, elle vise à faire l'union entre tous les prolétaires de tous les pays, donc elle abolit les guerres.

Maintenant, **on peut se demander si une société égalitaire suffit à rendre l'Etat superflu.** On peut répondre qu'il y a toujours des violences, de la délinquance et du crime.

Les communistes répondent que la délinquance et le crime sont le produit de la société capitaliste, ils sont la réponse violente à la violence de la société. Par exemple, si un individu vend de la drogue pour s'enrichir, c'est parce qu'il vit dans la misère matérielle, il ne gagne pas assez d'argent avec son travail. En général, si les individus commettent des actes illégaux, c'est parce qu'ils ne s'y retrouvent pas dans cette société capitaliste. Mais dans une société égalitaire, aucun homme ne pourra en opprimer un autre, chacun sera l'égal de l'autre donc on n'aura plus aucune raison d'être jaloux des autres et de vouloir leur voler quoi que ce soit. La délinquance et le crime doivent disparaître avec leur cause sociale, donc on n'aura plus besoin de police, de justice. La société pourra s'autoréguler librement et l'Etat, devenu inutile, disparaîtra.

Que répondre la conception communiste de l'Etat ?

Sans doute qu'elle n'est pas moins utopiste que celle des anarchistes, quoi qu'ils en disent.

Il y a une part de naïveté à croire que l'Etat pourrait dépérir de lui-même pour laisser place à une société libre. C'est sans doute ce que nous apprend l'histoire. Toutes les tentatives des communistes pour installer une société communiste, que ce soit en Russie, dans les pays de l'Est, en Chine, en Corée, au Vietnam, au Cambodge ou à Cuba, **n'ont jamais dépassé la période transitoire de dictature par l'Etat prolétarien.**

A chaque fois, **l'Etat, au lieu de dépérir, n'a jamais cessé de se renforcer, de s'impliquer dans toutes les sphères de la société jusqu'à devenir un Etat totalitaire, un Etat qui contrôle absolument tout.**

D'abord, le raisonnement de Marx est d'Engels est qu'en abolissant l'opposition entre une classe dominante et une classe dominée, la nécessité de l'Etat disparaît.

Mais justement, **à chaque fois, l'Etat n'a pas disparu, il est demeuré nécessaire. C'est justement que l'opposition de classe, au lieu d'être abolie, s'est reconstituée : la domination de la bourgeoisie a été abolie, mais une nouvelle classe a instauré sa**

domination, c'est la bureaucratie du parti communiste. Dans tous les pays communistes, le parti a mis au pouvoir une bureaucratie corrompue qui s'est beaucoup enrichie pendant que les paysans mourraient de faim et que les ouvriers travaillaient du matin au soir. Du coup, **cette nouvelle classe dominante, pour maintenir sa domination, a besoin d'un Etat qui n'a plus aucune raison de disparaître : c'est l'Etat stalinien en URSS, par exemple.**

Au lieu d'être opprimés par la bourgeoisie, les prolétaires sont opprimés par la bureaucratie du parti, et par un Etat devenu totalitaire, donc ils n'ont rien gagné. L'Etat est resté un facteur d'oppression.

L'autre argument qu'on peut avancer, c'est que cet idéal de société égalitaire est sans doute utopiste : la dictature du prolétariat, c'est l'Etat qui doit abolir toutes les inégalités, et alors il devient inutile et disparaît de lui-même. Mais s'il n'a pas disparu, c'est précisément, parce les inégalités ne sont jamais abolies.

Du coup, l'Etat prolétarien est pris dans une spirale infernale qui a amené tous les crimes du communisme au XXème siècle. **Puisqu'à chaque fois, l'inégalité demeure, alors il faut que l'Etat aille encore plus loin, contrôle encore plus la société.** Du coup, **il devient totalitaire.**

Comme les réformes ne fonctionnent pas, on pense qu'elles n'ont pas été appliquées, on cherche les traîtres, les contre-révolutionnaires qui font échouer les réformes communistes : on traque les ennemis du peuple et on crée des camps de travail pour les rééduquer, comme les goulags en URSS, on purge le parti, on exécute des traîtres sur simple dénonciation.

On voit qu'il subsiste toujours une inégalité entre les intellectuels en ville, et les paysans à la campagne. Du coup, on décide en Chine, d'amener les intellectuels aux champs et les paysans dans les universités, de force c'est le grand bond en avant. Ca bouleverse la production et crée des famines.

On voit que la famille est un facteur d'inégalité. Du coup, au Cambodge, Pol Pot décide de détruire la cellule familiale et d'éduquer tous les enfants collectivement, sans qu'ils puissent savoir qui sont leurs parents, ce qui conduit à des drames.

On voit qu'il subsiste toujours une inégalité entre les travailleurs et les intellectuels, du coup Pol Pot a lancé une campagne d'extermination de tous les intellectuels.

On lance aussi des campagnes de déportation forcée et massives de population qui refusent de travailler pour l'Etat.

On vise une société égalitaire idéale, mais comme les individus refusent de se laisser transformer, on utilise des moyens toujours plus violents : autocritique publique, camps de rééducation, enfermement en hôpital psychiatrique, etc.

On peut conclure de cette expérience de l'histoire qu'on n'arrive jamais à la société égalitaire qui ferait qu'on aurait plus besoin d'Etat. On a toujours de fait, besoin de l'Etat, c'est pour ça qu'il n'a pas disparu.

Bien sûr, il y a eu et il y a encore des sociétés sans Etat, mais on ne peut plus revenir en arrière, nous sommes des sociétés individualistes qui sont constitutivement inégalitaires. Cette inégalité entre les individus crée des conflits, et il faut un Etat pour les régler.

On a vu deux excès : l'Etat totalitaire, c'est-à-dire l'Etat sans la société, sans les individus, puisqu'il les absorbe, et la société sans Etat.

Entre les deux doit être possible un équilibre entre la société et l'Etat, où l'Etat maintient la cohérence de la société, sans pour autant être un facteur d'oppression des individus.

Cette solution, la démocratie libérale prétend l'incarner.

IV. La solution démocratique.

a. La république démocratique.

On est parti d'une pensée absolutiste de l'Etat. L'état de nature est un état de liberté totale des individus, chacun pouvant faire ce qu'il veut sans avoir de compte à rendre à personne. Du même coup, cet état est une guerre de chacun contre chacun. Pour y mettre fin, les individus doivent renoncer à leur liberté en autorisant un Etat à agir en leur nom.

Simplement, en faisant cela, l'homme renonce à sa liberté. Il faudrait que chaque homme puisse exister librement. Une première solution, on l'a étudiée, consiste à faire la théorie d'une société sans Etat. Simplement, on a vu les problèmes considérables que cela pose. Pour exister, une société a besoin d'un Etat.

Le problème du rapport entre la liberté et l'Etat, c'est le problème qui consiste à demander comment on peut les rendre compatibles.

A première vue, ce n'est pas possible.

Soit on a des individus qui existent librement, et sans Etat.

Soit un Etat assure l'ordre dans la société des individus, mais alors ils renoncent à leur liberté.

La première solution n'est pas possible : les individus ne peuvent pas rester dans l'état de nature, car la guerre de chacun contre chacun, les hommes n'ont rien à y gagner, elle les maintient dans un état misérable.

Mais la deuxième solution n'est pas plus satisfaisante. Les hommes renonceraient à leur liberté pour obtenir la sécurité et la prospérité. En fait, on a vu qu'un Etat qui jouit d'un pouvoir absolu peut faire régner la terreur, comme dans le cas des Etats totalitaires.

De toute façon, **aucun homme ne peut renoncer à sa liberté.**

Rousseau écrit dans le *Contrat social* que « renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme ». La spécificité de l'homme, ce qui fait son humanité, c'est qu'il est libre. S'il renonce à sa liberté, il renonce à lui-même. Il n'y a rien qui pourrait compenser une telle perte puisque sa liberté, c'est ce qu'il a de plus cher, c'est son être même. Bien sûr qu'il veut jouir de la sécurité et de la prospérité, mais il ne peut en profiter que s'il est libre. La sécurité et la prospérité n'ont plus aucun intérêt dès lors qu'on doit renoncer à notre liberté pour les obtenir. Le *Contrat social* de Rousseau est dirigé contre Hobbes et sa théorie du contrat social ! C'est une réforme démocratique du contrat social.

Puisque les deux solutions ne sont pas possibles, **il faut trouver une troisième voie, où la liberté de l'individu et l'Etat sont rendus compatibles.**

A ce problème, **le pacte social démocratique est la solution.**

Cf. *Contrat social*, livre I, chap. VI.

Insérer ici l'étude du chap VI.

Le problème qu'il formule est bien celui-là : **trouver une forme d'association, c'est-à-dire un Etat, qui défende et protège de la force commune les biens et les personnes, c'est-à-dire qui assure la sécurité, mais de telle sorte que chacun continue à n'obéir qu'à lui-même, c'est-à-dire reste aussi libre qu'auparavant.**

La solution, c'est le **contrat social**. Simplement, un contrat social, on l'a vu avec Hobbes, cela peut consister pour les individus à abandonner leur liberté au profit d'un seul homme, qu'ils désignent comme étant leur souverain, et dont ils reconnaissent qu'ils sont les sujets. Alors ils autorisent le souverain, ils se reconnaissent comme l'auteur de tout ce qu'il fera en leur nom pour assurer l'ordre dans la société. On aboutit à une monarchie absolue, parce qu'on est parti d'un contrat inégalitaire : les individus contractent entre eux pour accorder la souveraineté à un roi, mais lui, il n'est pas contractant, il est supérieur à tous les autres, qui sont devenus ses sujets. Alors, il y a un Etat mais plus de liberté.

Ce que propose Rousseau, c'est de modifier le contrat social : il faut en faire un contrat égalitaire. Pour cela, il ne faut pas que les individus s'assujettissent à un roi, passent contrat entre eux pour choisir celui qui sera hors contrat. Il faut que tous passent le contrat, sans exception, et qu'ils passent ce contrat avec tous les autres : et ce contrat consiste à accepter de placer sa personne sous la direction de la volonté générale.

Qu'est-ce que ça change ? Tout. **Dans la monarchie, les individus sont les sujets d'un roi, c'est-à-dire d'une volonté particulière, qui agit comme elle l'entend et à laquelle ils doivent une obéissance absolue, inconditionnée. La volonté générale, ce n'est pas une volonté particulière, voilà pourquoi en lui obéissant je n'obéis pas à un maître, un dirigeant qui m'opprimerait.** On s'aliène totalement, mais en se donnant à tous, donc à personne de déterminé puisque tous en font autant. Chacun donne tout à tous, il n'y a pas un roi qui resterait hors de contrat pour recevoir la souveraineté. Chacun donne tout, mais en même temps il reçoit tout de la part de tous les autres, chacun gagne des autres tout ce qu'il a perdu. La souveraineté qu'il abandonne aux autres, il la reçoit aussi des autres.

L'idée, c'est de **refuser la séparation entre les sujets et le souverain**. Dans le modèle de la monarchie absolue, le roi est souverain, et tous les autres sont ses sujets. Le souverain n'est pas sujet de lui-même, les sujets ne sont pas leur propre souverain.

L'idée de volonté générale, c'est l'idée qu'on peut être à la fois le souverain et le sujet de soi-même, de sorte qu'on obéit à soi-même en obéissant à l'Etat, et qu'on reste libre.

On l'avait vu, le résultat du contrat, c'est qu'en formant une volonté générale souveraine, on établit un corps politique unique, une personne commune, publique, qui est l'Etat.

Pour voir comment cette idée de l'Etat démocratique peut être compatible avec la liberté de chacun, il faut creuser cette idée de volonté générale, puisque c'est elle qui doit commander.

La volonté générale, ce n'est pas la volonté de tous, puisque tous ne veulent pas la même chose. Chaque individu a sa volonté particulière, et spontanément, ce qu'il veut, c'est défendre son intérêt particulier. La somme des volontés particulières ne produit pas une volonté générale, elle produit une contradiction, un conflit entre la volonté de chaque individu, et cette contradiction, c'est la guerre de chacun contre chacun. Il s'agit précisément de dépasser cet état de guerre.

Pour réunir les volontés particulières en une volonté générale, il faut se soumettre au principe de la majorité, c'est-à-dire la moitié plus une voix. C'est la majorité qui exprime la volonté générale, et cette volonté veut défendre l'intérêt général.

Dans la monarchie absolue, le roi n'est qu'une volonté particulière, donc il n'y a aucune raison qu'il ne gouverne pas en n'ayant en vue que son intérêt particulier. En démocratie, l'objet de la politique devient l'intérêt général, l'intérêt commun, c'est-à-dire tout ce qui est

dans l'intérêt d'une société, tout ce qui lui permet de se maintenir et de se développer. C'est cet intérêt général que vise la volonté générale.

Le Souverain, c'est le peuple, donc il ne peut avoir d'intérêt différent de ses sujets.

Cf. « Le Souverain n'étant formé que des particuliers qui le composent n'a ni ne peut avoir d'intérêt contraire au leur. »

Quand le peuple, comme souverain, décide quelque chose, cela va s'appliquer à tout le peuple, donc ce qui est visé, c'est l'intérêt général, car le peuple vise son propre intérêt lorsqu'il fait les lois.

La volonté générale se définit par une double généralité, c'est-à-dire une double égalité des citoyens.

1. Elle doit être générale dans son essence, dans son principe.

2. Elle doit aussi être générale dans son objet.

Pour le dire autrement, « elle doit partir de tous pour s'appliquer à tous », ou encore « tout le peuple statue sur tout le peuple ».

1. Générale dans son essence, ça veut dire qu'elle part de tous, qu'elle est l'expression de tout le peuple. On l'a vu, la volonté générale, c'est la moitié plus une voix, donc pour exister, cette volonté a besoin des élections. Mais pour être vraiment générale, il faut que tout le peuple ait le droit de vote, il faut une égalité des citoyens devant le vote. **Tous doivent pouvoir voter et toutes les voix doivent avoir le même poids électoral.**

Première égalité des citoyens, donc. Ça peut sembler aller de soi aujourd'hui en France, mais c'est loin d'avoir toujours été le cas : Rousseau écrit cela en 1762, soit vingt-sept ans avant la révolution française. Et même après la révolution, il n'y a pas encore de suffrage universel, il y a une condition censitaire, et c'est seulement en 1944 que les femmes ont pu voter pour la première fois.

2. Elle doit aussi être générale dans son objet, ça veut dire que cette volonté doit statuer sur tout le peuple, elle doit s'appliquer à tous. Autrement dit, elle ne doit pas faire des lois d'exception, elle ne doit pas faire des lois qui ne s'appliqueraient qu'à une partie de la population. Par exemple, les lois vichystes sur le statut des Juifs sont exclues en principe. Ce ne peut pas être des lois démocratiques. Par le vote, la volonté générale établit des lois, mais elles doivent s'appliquer indistinctement à tous. Donc, on retrouve une seconde égalité, c'est l'égalité de tous les citoyens devant la loi, c'est-à-dire **l'isonomie**. En démocratie, aucun citoyen ne doit pouvoir s'excepter des lois, et aucune loi ne doit s'appliquer qu'à une partie des citoyens. C'est une condition de la liberté, mais aussi une condition pour qu'on vise l'intérêt général. Quand les citoyens votent une loi, ils doivent savoir qu'elle s'appliquera à tous, donc à eux. Elle va favoriser tout le monde ou bien pénaliser tout le monde sans distinction. Si elle s'applique à un petit nombre, alors la loi va être utilisée pour défendre l'intérêt particulier de ce petit nombre, ou bien pour léser cet intérêt particulier. L'égalité juridique, c'est donc nécessaire pour l'intérêt général.

On voit donc que le peuple exprime sa volonté générale en votant pour établir des lois.

Cette idée de volonté générale permet de considérer le peuple sous deux points de vue et il se rapporte par la loi de l'un à l'autre. C'est ce que dit le texte : il se forme un rapport d'un point de vue à un autre point de vue, et c'est la loi.

La loi part de tout le peuple pour s'appliquer à tout le peuple.

Donc on peut considérer le peuple : en tant qu'il fait les lois.

En tant qu'il obéit aux lois.

En tant qu'il fait les lois, il est le Souverain. En tant qu'il y obéit, il est le sujet.

Dans cette double égalité, cette double généralité de la volonté, on trouve cette exigence que le Souverain et le sujet soient identiques : c'est à chaque fois le peuple en son entier qui est à la fois le Souverain et son propre sujet.

C'est là la clé de la liberté politique : **le peuple fait les lois et y obéit. Il obéit à ses propres lois, donc il n'obéit à personne d'autre qu'à lui-même, il est parfaitement libre.**

C'est ce que dit le dernier texte : rousseau montre ce qui change quand on passe de l'état de nature à l'état civil. Dans la monarchie absolue, on perd la liberté naturelle et on gagne la sécurité. Avec le pacte démocratique, on perd la liberté naturelle, mais on gagne une autre liberté, la liberté civile.

La liberté naturelle, c'est l'indépendance : c'est le fait de pouvoir faire tout ce que l'on veut sans avoir de compte à rendre à personne, sans avoir à obéir à quelque loi que ce soit. C'est le cas dans l'état de nature : aucune loi n'est là pour interdire quoi que ce soit, donc chacun fait ce qu'il veut. Cette liberté là, on a vu qu'elle a pour effet la guerre de chacun contre chacun, donc il faut y renoncer, mais pour trouver la liberté civile.

La liberté civile est différente, c'est le fait d'être libre dans l'obéissance à la loi, dans l'obéissance à l'Etat. La liberté naturelle, elle a une limite naturelle : c'est le fait que nos forces sont limitées. Je peux faire tous ce que je suis capable de faire. Si je n'ai pas la force de soulever des montagnes, alors je ne suis pas libre de le faire. Ca, c'est la limite naturelle. La liberté civile, elle, est une liberté conventionnelle, établie par la convention qu'est la loi, donc elle ne rencontre qu'une limite conventionnelle, qui est tout ce qui est interdit par la loi, donc par la volonté générale qui fait les lois. Et pourtant, je reste libre en obéissant, parce que c'est le peuple qui a statué et que je suis membre du peuple, donc la loi à laquelle j'obéis, c'est la mienne, j'en suis l'auteur. Quand j'obéis à la loi, je fais ce que je veux, car je veux la loi, la loi est l'expression de la volonté générale à laquelle j'appartiens. Donc je suis parfaitement libre. **C'est un autre sens de la liberté : c'est la liberté comme obéissance à la loi qu'on s'est prescrite.** On voit donc que l'obéissance n'est pas du tout incompatible avec la liberté. La vraie liberté consiste à obéir. **Ce n'est plus l'indépendance, c'est l'autonomie.** Ca vient du grec *autonomia*. *Nomos*, c'est la loi. *Auto*, cela veut dire « de soi-même ». **Être libre, c'est se donner à soi-même sa loi, c'est l'autonomie. La liberté naturelle n'est que faussement libre : en fait, on obéit à l'instinct. On est esclave de ses passions, de ses désirs, que l'on n'a pas choisis. Par contre quand j'obéis à la loi que j'ai choisie, là je n'obéis qu'à moi-même, je suis vraiment libre.**

On voit pourquoi l'égalité c'est une condition de la liberté :

L'égalité devant le vote d'abord : si tous ne votent pas, alors il y a des individus qui vont devoir obéir à des lois qu'ils n'ont pas voulues. Donc, ils sont assujettis aux autres, ils ne sont pas libres.

L'égalité devant la loi ensuite. Si certains s'exceptent de la loi, ils violent ce qu'ils ont voulu, ils n'obéissent pas à leur volonté, donc ils ne sont pas libres.

La volonté générale, dans son essence comme dans son objet, doublement égale, c'est la solution du problème, elle accorde la liberté et l'Etat. Elle est le fondement de toute liberté politique possible. C'est pour cela que **ce principe sera repris tel quel dans la déclaration des droits de l'homme. Cf., article 6. La loi est l'expression de la volonté générale.**

Tous ont le droit de concourir à sa formation, ça veut dire qu'elle part de tous, elle est générale dans son essence. Elle doit être la même pour tous, ça veut dire qu'elle s'applique à tous, qu'elle est générale dans son objet.

Mais une volonté, ça ne suffit pas à faire un pouvoir politique. Pour agir, il ne suffit pas de vouloir, il faut avoir la force. Par exemple, un homme malade peut vouloir marcher, s'il n'en a pas la force physique, il n'y arrivera pas. Et un homme sain, s'il a la force de marcher mais ne veut pas se lever, ne marchera pas.

C'est la même chose pour le corps politique, la personne publique commune formée par le contrat social. **Sa volonté, c'est la volonté générale, mais il lui faut une force, et cette force, c'est l'Etat. La volonté générale, par le vote, établit des lois, mais il faut la force de l'Etat, c'est-à-dire la police et la justice pour les faire appliquer.**

L'Etat est donc compatible avec la liberté, simplement il doit être l'application par la force de la volonté générale. La force de l'Etat n'est pas une oppression, une limitation de notre liberté, elle est ce qui permet de l'accomplir.

Celui qui viole la loi se contredit lui-même, il ne fait pas ce qu'il veut, donc il n'est pas libre. La force publique va le contraindre à respecter la loi, sa loi, donc à être libre.

L'Etat n'est pas oppressif, il est libérateur. Il fait preuve de violence physique, mais ce n'est pas de l'oppression, c'est de la répression. L'oppression, c'est le fait de priver de liberté tout ou partie d'une population. La répression, c'est le fait d'utiliser la violence d'Etat contre des individus. L'oppression est une forme de répression, mais toute répression n'est pas de l'oppression. La répression peut être libératrice, pour autant qu'elle est l'application de la volonté générale, donc pour autant qu'elle fait respecter la loi.

L'Etat, c'est cette force qui rend possible la liberté, ce que conclut Rousseau : « il n'y a que la force de l'Etat qui fasse la liberté de ses membres ».

Cette force, c'est la violence physique légitime dont l'Etat doit avoir le monopole : on revient à cette définition dont on était parti.

Maintenant, il y a un problème qui demeure. **Certes, le pouvoir est démocratique, mais ça reste un pouvoir absolu.** Et ça, on peut le critiquer. **On peut répondre à Rousseau qu'il ne suffit pas qu'il y ait un pouvoir démocratique pour que la liberté soit compatible avec l'Etat.**

Ce n'est plus le pouvoir absolu du roi sur ses sujets, comme dans la monarchie absolue, mais c'est le pouvoir absolu du peuple sur n'importe quelle personne qui appartient à ce peuple.

C'est démocratique, mais on peut douter que cela suffise à rendre compatible le pouvoir de l'Etat avec la liberté. **Après tout, ce pouvoir démocratique peut voter à la majorité des lois qui légalisent la torture par exemple, ou la peine de mort, des lois qui interdisent la propriété privée, qui interdisent certaines religions, qui interdisent l'expression de certaines idées, qui interdisent les journaux, etc.** Autrement dit, **le peuple peut parfaitement par sa volonté générale établir des lois contraires à la liberté** : des lois qui permettraient une justice expéditive, qui ne respecteraient pas la liberté de pensée, la liberté d'expression, la liberté de travailler, d'étudier, la liberté de circuler, de faire du commerce, le fait de pouvoir choisir librement la profession qu'on veut exercer, le fait de pouvoir choisir librement son conjoint, etc. **Toutes ces libertés là peuvent être menacées par un pouvoir démocratique, puisque le peuple peut voter n'importe quelle loi.**

Pour réconcilier liberté et Etat, il faut plus qu'un Etat démocratique, il faut un Etat de droit.

- b. L'Etat de droit : le libéralisme politique.

Le libéralisme, c'est la pensée politique qui affirme que le but de toute association politique est la préservation des libertés individuelles. L'Etat ne doit pas avoir d'autre pouvoir que le strict nécessaire pour préserver la liberté, et l'on doit mettre des garde-fous, des bornes au pouvoir étatique pour protéger l'individu contre l'Etat.

Un Etat de droit, c'est cela : cela désigne la situation dans laquelle l'action de l'Etat est soumise à des limites juridiques. L'Etat de droit, cela s'oppose donc à l'Etat absolutiste. Simplement, au nom de quoi peut-on borner le pouvoir de l'Etat ? L'argument des absolutistes, c'est que c'est l'Etat qui fait les lois et les fait respecter, c'est lui qui pose le droit, donc il peut le modifier et l'abolir quand il veut, il n'est soumis à aucun droit, il est délié des lois, *absolutus*.

Pour pouvoir légitimement limiter le pouvoir de l'Etat, il faudrait pouvoir brandir contre lui un droit supérieur, un droit qui n'aurait pas été posé par l'Etat, un droit que l'Etat ne pourrait ni modifier ni abolir.

Qu'est-ce que cela pourrait-être, d'après vous, si vous vous souvenez du cours sur le droit ?

➤ **ce droit supérieur, c'est le droit naturel.**

Les **droits naturels**, ce sont des droits éternels, ils n'ont été posés par aucun Etat. **Les Etats n'ont pas de pouvoir sur ces droits là, et ils doivent s'y soumettre. Là, on trouve les justes bornes à poser au pouvoir de l'Etat.**

Vous vous souvenez **qu'on avait identifié le droit positif au légal et le droit naturel au légitime**. Donc, on peut dire que **le pouvoir de l'Etat n'est légitime que s'il se restreint dans les limites du droit naturel**. L'Etat doit respecter nos droits naturels.

Il faut rajouter ce respect des droits naturels comme une clause à l'intérieur du pacte social. Les droits naturels n'ont pas été posés, ils sont ce qu'ils sont depuis toujours. Donc, dans l'état de nature, il n'y a pas de droit positif, chacun fait ce qu'il veut, mais il y a les droits naturels. Evidemment, il n'y a pas de puissance publique pour nous forcer à respecter les droits des autres, donc personne ne les respecte : c'est la guerre de chacun contre chacun. Dans ces conditions, **pourquoi les hommes veulent-ils entrer dans l'état civil, pourquoi veulent-ils se soumettre à un Etat ? Précisément parce que les droits naturels sont toujours violés dans l'état de nature. Donc, ils se soumettent à un Etat, mais pour que celui-ci fasse respecter leurs droits naturels : c'est « le but de toute association politique »** dont parle la **Déclaration** de 1789.

Donc, le respect du droit naturel, il faut l'ajouter au contrat social : chacun se met sous le pouvoir de la volonté générale, mais en vue de faire respecter les droits naturels.

C'est une idée qui a d'abord été défendue par le philosophe anglais John Locke, dans son *Traité du gouvernement civil*, en 1690. cf., le court extrait : les lois de la nature désignent les droits naturels des hommes : elles sont des règles éternelles pour les individus, mais aussi pour l'Etat, qui doit les respecter pour être légitime et établir des peines pour forcer les individus à les respecter.

Or, les droits naturels, ce sont tous les droits qui visent à préserver la liberté individuelle des hommes, ce sont les droits de l'homme dont on avait étudié la déclaration de 1789. C'est pour préserver la liberté individuelle que l'on se soumet à la volonté générale. Cf. article 2 : **le but de toute association politique est la conservation des droits naturels de l'homme. Tout individu a naturellement le droit à la liberté, et si l'Etat, même démocratique, ne respecte pas ces libertés, il a un droit naturel à résister à cette oppression.** Tout individu doit résister lorsque l'Etat ne respecte pas les droits de l'homme.

Les articles suivants détaillent ces libertés que l'Etat doit respecter : présomption d'innocence (art. 9), liberté d'opinion et de religion (art. 10), liberté d'expression (art. 11), etc.

Là on tient le fondement de l'Etat de droit. L'Etat de droit est celui qui met en place lui-même les limites juridiques à son propre pouvoir, afin de respecter les droits de l'homme.

Il doit transcrire dans le droit positif, dans les lois écrites, les droits naturels des hommes pour garantir ces droits. **Les bornes au pouvoir de l'Etat, ce sont les droits individuels qu'on appelle justement les droits-libertés.** Ce sont les droits « de », les droits de faire telle ou telle action. Par exemple, le droit de penser librement, le droit de pratiquer une religion, le droit de choisir son métier, le droit de choisir son conjoint, le droit de s'exprimer librement, le droit de faire du commerce, le droit de se réunir... **Ces droits-libertés sont les droits établis par l'Etat, mais que l'individu peut toujours brandir contre l'Etat, pour l'empêcher de l'opprimer, pour défendre ses libertés fondamentales,** pour l'obliger à reculer lorsqu'il dépasse les bornes, l'obliger à maintenir son pouvoir dans des limites juridiques strictes. Les droits-libertés, ce sont les droits de l'individu face à l'Etat.

La réconciliation de la liberté et de l'Etat, c'est donc l'Etat de droit démocratique qui la rend possible.

Mais pour garantir la liberté contre l'abus de pouvoir, il y a encore une autre disposition des pouvoirs politiques à mettre en œuvre, dont la théorisation revient à Montesquieu, c'est la séparation des pouvoirs.

c. La séparation des pouvoirs.

Au sein du pouvoir politique, **on distingue trois types de pouvoirs.** Le pouvoir exécutif, le pouvoir **législatif** et le pouvoir **judiciaire**.

Ce qui caractérise le pouvoir absolu de l'Etat, par exemple dans le cas d'une monarchie absolue, c'est que ces trois pouvoirs se trouvent réunis dans une seule personne : le roi fait la loi, et il l'exécute lui-même par ses décrets, et il juge lui-même.

Par conséquent, il est au dessus des lois, au dessus du pouvoir des institutions étatiques comme la police, et au dessus de la justice des tribunaux. C'est lui qui maîtrise ces pouvoirs, donc il n'a pas de compte à leur rendre.

Du coup, **un moyen de garantir un Etat de droit, un Etat qui prévoit dans sa constitution la limite de son pouvoir, c'est de séparer ces trois pouvoirs,** et de faire en sorte qu'ils se contrôlent réciproquement. Cf. le texte de Montesquieu.

Il commence par rappeler la distinction entre ces trois pouvoirs :

Le pouvoir législatif fait les lois, les modifie et les abolit.

Le pouvoir exécutif gouverne conformément aux lois, il a la charge d'assurer l'ordre publique par sa police, et les affaires étrangères par son armée.

Le pouvoir judiciaire : la justice pénale punit les crimes, et la justice civile tranche les différents.

Sa méthode consiste à se demander à chaque type d'association entre ces pouvoirs si la liberté peut subsister.

1^{er} cas : on réunit le législatif et l'exécutif. La liberté n'est plus possible.

La raison, c'est que le législatif doit faire des lois, et les lois ont un caractère général. L'exécutif, lui, traite les cas particulier et il est censé faire appliquer les lois. Pour cela, il gouverne par des décrets. Mais s'il fait les deux en même temps, il n'a plus à se soumettre aux lois. **C'est lui qui les fait, donc il va faire les lois qui justifient ses décrets. Du coup, ses actions gouvernementales, ses décrets, ne sont plus soumis à des lois, ils ont valeur de lois. Toutes ses décisions, tous ses caprices auraient valeur de loi.** Du coup, l'exécutif pourrait faire arrêter n'importe qui quand ca lui chante par exemple, pourrait exproprier des individus, les enfermer, les torturer. De toute façon, **si c'est l'exécutif qui fait les lois, les lois ne peuvent pas l'empêcher d'agir, il fait ce qu'il veut.** On est dans un Etat qui n'a pas à obéir aux lois, donc c'est bien un pouvoir absolu, sans limite, ce n'est plus l'Etat de droit. **Le 2^{ème} cas : on réunit le législatif et le judiciaire.** Là non plus, la liberté n'est plus possible. **Le juge au tribunal est aussi celui qui fait la loi.** Du coup, le résultat est le même que tout à l'heure, c'est comme s'il n'y avait plus de loi. Normalement, le juge est censé veiller à l'application de la loi. Mais si c'est lui qui fait la loi, alors il peut juger comme ca l'arrange, de toute façon il fait aussi la loi qui l'autorise à juger comme il juge, à appliquer la peine qu'il veut. **Il n'a plus aucune contrainte : son jugement a valeur de loi.** Du coup, **on tombe dans l'arbitraire, le juge pourra considérer comme un crime n'importe quel acte, et le punir n'importe comment.** Ce n'est plus un pouvoir juste, c'est un pouvoir tyrannique. De même, **si on réunit le judiciaire et l'exécutif, alors ce sont les juges eux-mêmes qui exécuteraient la sentence.** Du coup, il donnerait comme juge les peines qu'il lui plaît d'exécuter en tant que pouvoir exécutif. On serait jugé par un bourreau, et plus par un homme qui a le souci de la justice. Là aussi, il deviendrait un pouvoir oppresseur. **Le dernier cas étudié par Montesquieu, c'est celui qu'il juge le plus dangereux pour la liberté : ca consiste à réunir les trois pouvoirs. C'est le cas de la monarchie absolue :** un seul homme, le roi, réunit en lui tous les pouvoirs, et c'est pour cela que son pouvoir est sans limite, c'est un pouvoir absolu qui rend impossible la préservation des libertés : tout action est légale, il les exécute lui-même, et il a le pouvoir d'un juge suprême. Du coup, il a droit de vie et de mort sur tous ses sujets.

La seule possibilité de maintenir un Etat de droit, qui préserve la liberté, c'est donc de séparer les pouvoirs. Cf. l'autre citation : **la séparation des pouvoirs, c'est cette disposition des choses qui va permettre au pouvoir d'arrêter le pouvoir.** Chaque pouvoir contrôle et limite les deux autres.

- **Le législatif** contrôle l'exécutif, car l'exécutif doit gouverner conformément aux lois votées par le législatif. Il contrôle aussi le judiciaire, car les juges doivent appliquer les lois votées par le législatif. C'est une protection contre l'arbitraire.

- **Le judiciaire** contrôle les deux autres, car aussi bien ceux qui font les lois que ceux qui gouvernent doivent respecter les lois, et s'ils ne le font pas, ils peuvent passer devant le juge et être sanctionnés.

- **L'exécutif**, il contrôle aussi les deux autres parce que c'est lui qui détient la force, c'est-à-dire la police, et le système pénitentiaire. Du coup, les lois et les jugements n'ont aucune force sans l'exécutif, c'est lui qui leur permet d'être respectées, c'est lui qui les applique. Le législatif et le judiciaire sont donc bien sous la dépendance de l'exécutif

Chaque pouvoir limite les deux autres, et les empêche de violer les libertés, de basculer dans l'oppression.

C'est une idée qui a d'abord été concrétisée dans la constitution américaine au 18^{ème} siècle, et qui a été ajoutée à la déclaration des droits de l'homme de 1789 comme un garant de la liberté. Cf. l'article 16.

Pour conclure sur le problème de la réconciliation de la liberté et du pouvoir de l'Etat, on peut dire que **l'Etat maintient la liberté à trois conditions : la démocratie, l'Etat de droit et la séparation des pouvoirs.**